Envoyé en préfecture le 26/01/2021

Reçu en préfecture le 26/01/2021

Affiché le 26/01/2021

ID: 080-218000099-20210119-DELIB2021011906-DE

Commune d'AILLY-SUR-NOYE Conseil Municipal du 19 Janvier 2021 Extrait du registre des délibérations

n° 2021-01-19-06

Date de la convocation 15/01/2021

Convoqués : 23

Présentes: 18

Représentés: 4

Absents: 1

L'an deux mil vingt, le dix neuf janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Etaient présents : Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Catherine WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Corrinne ROSE, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Sonia DOUAY, Benoit RICHARD, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL, Paulo MARCELO, Marylène FRANZ, Tristan DASSONVILLE

Étaient représentés : Christine BOURDELLE PATRICE par Sonia DOUAY, Sébastien VILLAIN par Catherine WANTIEZ, Vincent DAINE par Nicolas BLIN, Karine PAGEAU par Paulo MARCELLO

Était absent : Frédéric PINOIT

Nicolas BLIN est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire explique que les organismes Hlm peuvent proposer a leurs locataires d'acquérir leur logements au moyen d'un contrat de vente d'immeuble à rénover.

OBJET:

Pour les 6 prochaines années, AMSOM Habitat a inscrit, dans son plan stratégique de patrimoine, un objectif annuel de 35 logements pour l'ensemble du département de la Somme

Patrimoine

Monsieur le Maire détaille la liste des programmes potentiellement commercialisables.

Conformément à la réglementation, l'AMSOM consulte la commune afin de lui donner ou non l'autorisation de mise en vente de ces logements.

Avis sur la mise en vente de logements appartenant à l'AMSOM

Après avoir ouï les explications le Conseil Municipal décide :

- d'émettre un avis favorable sur la mise en vente des logements appartenant à l'AMSOM excepté les logements PMR en nombre déjà trop limité sur la commune

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire, Pierre DURAND